



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le jeudi 25 novembre 2021

**Salon européen de l'éducation 2021 :**  
**le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**présent pour valoriser les métiers du vivant**

**Du vendredi 26 au dimanche 28 novembre, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation participera au Salon européen de l'éducation au Parc des expositions (Porte de Versailles). Rendez-vous incontournable des acteurs de l'éducation, cet événement est, pour l'enseignement agricole, une occasion unique de présenter les métiers du vivant aux jeunes et à leurs familles.**

Dans dix ans, un agriculteur sur deux sera en âge de prendre sa retraite. L'enjeu de renouvellement des générations est colossal car c'est bien de la pérennité de notre modèle agricole et de notre alimentation de qualité, locale, dont il est question.

En France, les métiers du vivant, deuxième secteur d'emploi de France, représentent 3.4 millions d'emplois, dont 1.2 millions dans l'agriculture, 550 000 en agroalimentaire, 400 000 dans la filière bois-forêt, 100 000 en filière élargie de la pêche. Les employeurs ont des projets de recrutement en augmentation dans tous les secteurs et à tous les niveaux de qualification, dans un volume permanent de 70 000 postes à pourvoir.

L'enseignement agricole offre donc des débouchés pérennes à ses 200.000 apprenants, en proposant une diversité de parcours et de formations. Plus de 150 formations sont proposées dans 9 domaines d'activité, préparant à des nombreux diplômes (de la 4<sup>e</sup> au doctorat) et permettant d'accéder à des métiers au cœur des enjeux de société et dans des secteurs variés : agriculture, agroalimentaire, forêt, nature, environnement, agronomie, aménagement paysager, médecine vétérinaire, développement durable, agroéquipement, eau, commerce, services aux personnes et aux territoires... Autant de secteurs dynamiques et innovants qui recrutent massivement. De vétérinaire à technicien en contrôle qualité en passant par ingénieur en agronomie ou exploitant agricole, plus de 200 métiers seront présentés aux visiteurs.

POUR CHAQUE DIPLÔME,  
LES TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE SONT ÉLEVÉS

82% d'insertion  
pour les  
Baccalauréats  
professionnels

90% pour les BTSA  
(Brevet de  
Technicien Supérieur  
Agricole)

93% pour  
l'enseignement  
supérieur

Afin de sensibiliser et d'informer tous les publics [Ocapiat](#) (opérateur de compétence pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires), [Anefa](#) (association nationale paritaire pour l'Emploi et la Formation en Agriculture), [Aprodema](#) (association pour la promotion des métiers et des formations en Agroéquipement) et [Unep](#) (l'union nationale des Entreprises du Paysage) sont partenaires de cet événement aux côtés du ministère sur un stand commun. La présence de ces acteurs essentiels du secteur garantie aux visiteurs une complète information sur les différentes voies de formations (scolaire, par apprentissage ou continu), les filières et les débouchés de l'enseignement agricole technique et supérieur.

Sur ce stand, les visiteurs pourront échanger avec des jeunes en formation dans l'enseignement technique et supérieur, des représentants d'établissements d'enseignement agricole, et des personnels de la direction générale de l'enseignement et de la recherche. Les visiteurs auront également la possibilité de s'initier à de nombreuses activités interactives (simulateur de conduite d'engin agricole, lunettes 3D, quiz, etc.).

Plus d'informations sur les métiers et les formations sur [entrepreneursduvivant.gouv.fr](https://entrepreneursduvivant.gouv.fr).



#### Contacts presse

##### Service de presse de Julien Denormandie

Tél : 01 49 55 59 74

[cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

##### Service de presse du ministère

Tél : 01 49 55 60 11

[ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture

et de l'Alimentation

Hôtel de Villeroy

78 bis rue de Varenne

75007 Paris

[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)

[www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

@Agri\_Gouv

# L'enseignement agricole

## Formations et métiers du vivant

L'enseignement agricole relève de la compétence du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il regroupe l'enseignement technique agricole (jusqu'au bac ou BTS) et l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage.

Les domaines de formation sont variés :



Production agricole, forestière, aquacole et des produits de la mer



Transformation et commercialisation de ces productions



Industrie agroalimentaire et alimentation, industries liées à l'agriculture



Santé et protection animale et végétale, hygiène, qualité et sécurité de l'alimentation



Aménagement, développement, gestion et protection de l'espace rural, de la forêt, de l'eau, des milieux naturels et du paysage



Service aux personnes et aux territoires

**806**

ÉTABLISSEMENTS  
217 publics,  
589 privés

**141**

CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS  
94 publics,  
47 privés

**412**

CENTRES DÉLIVRANT DES HEURES DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE  
156 publics,  
256 privés

**18**

ÉCOLES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRICOLE



11 établissements publics d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et paysager

6 écoles d'ingénieurs privées sous contrat

1 institut à vocation euroméditerranéenne



**192**

EXPLOITATIONS AGRICOLES dans les établissements publics

**35**

ATELIERS TECHNOLOGIQUES ET CENTRES ÉQUESTRES

**18 951**

HECTARES CULTIVÉS dont 24,5% certifiés agriculture biologique



**44%**

DE FILLES



**56%**

DE GARÇONS

**134 834**  
ÉLÈVES

**45 717**  
APPRENTIS



**93%**

DE RÉUSSITE AUX EXAMENS

Juin 2020, tous diplômes confondus du CAP agricole au BTS.  
Source : Système d'information des examens de l'enseignement agricole

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE

BAC PRO **89 %**

BTSA **92 %**

3 ans après l'obtention du diplôme

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LONG **92 %**

12 mois après obtention du diplôme

**35 961**  
ÉTUDIANTS

**12,7 M**  
D'HEURES STAGIAIRES